

# RAPPORT DU COMITÉ D'APPEL AU SÉNAT ACADÉMIQUE

du 1 juillet 2009 au 30 juin 2010

○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○ ○○○

## **Attributions**

Le Comité d'appel :

- examine et tranche tout grief présenté par une étudiante ou un étudiant qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traité injustement et lésé dans ses droits se rapportant aux études.
- examine et tranche tout grief fondé sur des motifs se rapportant aux études et portant sur l'admission ou la réadmission de tout étudiant ou étudiante.

## **Membres qui ont siégé au Comité pendant l'année**

*Colette Landry Martin, présidente*

*Terèz Retfalvi, présidente suppléante*

\* Gaston LeBlanc, doyen

\* Eric Hervet, professeur

\* Moustapha Kardouchi, professeur

\* Rachel Chiasson, étudiante

Valmond Cormier, secrétaire

\* avec droit de vote

\* Salem Lakhal, professeur

\* Pierre-Henri Marquis, étudiant

\* Steeve Ferron, étudiant

Lynne Castonguay, secrétaire suppléante

## **Résumé des rencontres**

Durant la dernière année, trois griefs ont été soumis au Comité.

### **25 septembre 2009**

Une étudiante fait appel de son exclusion du programme du Baccalauréat en science infirmière.

Le Comité maintient la décision d'exclusion du programme étant donné que les règlements universitaires du premier cycle ainsi que les règlements universitaires particuliers du programme furent respectés par l'École réseau de science infirmière.

### **30 septembre 2009**

Un étudiant conteste l'échec d'un cours clinique en science infirmière.

Après avoir entendu les deux parties et examiné les documents, les membres du Comité jugent que les règles de justice naturelle n'ont pas toutes été respectées dans l'application du règlement 8.8 *Révision de la lettre finale*. Le Comité demande à l'École de reprendre la procédure au point 8.8 a) 2.

### **15 décembre 2009**

Une étudiante conteste la note d'échec reçue à un cours de la faculté d'ingénierie.

Ce grief fut rejeté, car selon les membres du Comité, les règlements ainsi que les procédures habituelles ont été respectés.

Valmond Cormier, secrétaire

Juillet 2010